

ADMINISTRATION GENERALE

TRANSFERT DE BIENS IMMOBILIERS – ESPACE EOLE

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Dans le cadre du recentrage de ses missions, à savoir la sécurité des plages, la propreté des plages et l'animation de la zone littorale, le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre souhaite poursuivre le transfert de certains équipements dont il est propriétaire.

C'est dans cet objectif et après accord des deux parties, que le SIDF souhaite céder l'espace Eole situé au 240 et au 248 rue de l'ancienne gare à BRAY-DUNES (59123), figurant au cadastre sous les numéros : AB 161, AB 162 et AB 163 à la commune de Bray-Dunes.

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir statuer sur le principe de ce transfert de biens.

Le Comité Syndical,

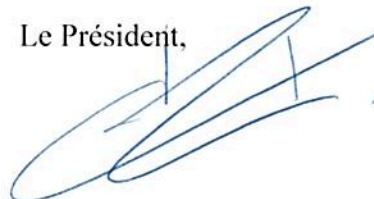
- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document,
- Autorise le Président à procéder au transfert de ce bien et aux diverses opérations s'y afférents.

ADOPTE

Adressé à M. Le Sous-Préfet
Et publié le **20 JUIN 2018**

Fait à Dunkerque, le 14 juin 2018
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 7 juin 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 14 juin 2018 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bernard WEISBECKER - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE – Catherine VERLYNDE - Grégory EVRARD.